

# ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

## COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE Mardi 17 novembre 2020

Personnes présentes :

Personnel Education Nationale	Représentants de la Mairie et personnel municipal	Représentants des parents d'élèves
Madame Trégli Madame Caudan Monsieur Dauphin Madame Roche Madame Sabatini Monsieur Treil Madame Gerlier, directrice	Monsieur Robert, maire de Villelaure Madame Maurin, conseillère municipale	Monsieur Grandsir Madame Bulant Madame Varlet Madame Brégeon Madame Lefebvre

Personnes excusées:

Monsieur Gandois, Inspecteur de la circonscription de Pertuis

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 02 mars 2020
2. Vote du règlement intérieur
3. Bilan des élections de représentants de parents d'élèves
4. Effectifs des classes
5. Bilans des coopératives
6. Travaux à venir

#### 1. Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Tous les membres du conseil d'école approuvent le précédent procès-verbal.

#### 2. Vote du règlement intérieur

Article « entrées et sorties »

La phrase « A 13h20, l'entrée des parents se fera par la grille à côté de la bibliothèque qui mène à la porte verte de l'école maternelle. » est supprimée.

Tous les autres articles sont reconduits à l'identique. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

#### 3. Bilan des élections de représentants de parents d'élèves

Pour la première fois cette année, les élections se sont déroulées intégralement par correspondance. Le taux de participation est le plus élevé que l'on ait connu depuis plusieurs années et s'élève à 50,64%.

La FCPE a obtenu 4 sièges et la LIPEV 1 siège.

## **ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN**

### **4. Effectifs des classes**

Pour l'année scolaire 2020/2021, nous accueillons :

39 élèves de PS

44 en MS

42 en GS

soit un total de 125 élèves.

A venir en décembre une nouvelle élève de PS et en janvier une nouvelle élève de MS.

Un recensement a été mené afin d'avoir un prévisionnel pour l'année scolaire 2020/2021.

A ce jour, nous pouvons envisager :

30 enfants en PS

40 enfants en MS

45 enfants en GS

soit un total de 115 élèves.

### **3. Bilans des coopératives**

Soldes des comptes :

PS/MSm	PS/MS c	PS/MS v	MS/GS	GS	Collectif
661,91 €	581,09 €	521,65 €	348,00 €	971,38 €	730,96 €

Les dépenses réalisées pour les classes PS/MSm, PS/MSc et MS/GS concernent l'achat d'albums et de matériel pour les activités de classe

Toutes les classes ont réglé leur adhésion à l'OCCE ainsi que l'assurance.

### **4. Travaux demandés**

- Raccordement à la fibre :

Monsieur le maire explique que nous ne sommes pas encore éligibles à la fibre SFR FTTH dont l'abonnement s'élève à un montant maximal de 40€ par mois. Ce raccordement ayant pris du retard il devrait, néanmoins être effectif d'ici quelques semaines.

Nous sommes éligibles dans l'immédiat à la fibre dédiée ou FTTO mais son abonnement s'élève à plus de 300e TTC par mois. Donc le raccordement est mis en attente.

- Remplacement des fenêtres de la classe 1 :

Une demande a été faite afin d'avoir des fenêtres qui s'ouvrent. Les devis ont été réalisés.

- Mise en place des plusieurs lavabos à l'étage :

Il semble que ces travaux ne soient pas techniquement réalisables. Monsieur Robert ira sur place constater la situation.

## **ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN**

- Lavabos à baisser dans la classe 1 ou pose d'une estrade fixée:  
Madame Maurin indique que cette classe accueille d'habitude des élèves plus âgés. Les travaux pour baisser les robinets ne seront pas réalisés.

### **5. Questions des représentants de parents d'élèves**

- Demande des adresses mails des parents :

La directrice informe que les adresses dont les parents ont donné l'autorisation seront communiquées dans les jours à venir.

- Garderie le mercredi :

Madame Maurin explique que le projet pédagogique est rédigé. La mairie a besoin de connaître le montant des subventions mais les réponses tardent à venir.

Monsieur le Maire a besoin de connaître le nombre de parents intéressés pour déterminer le personnel à recruter. De plus il demande un engagement des parents à l'année. L'objectif est de pouvoir ouvrir cette structure pour la rentrée 2021.

Les parents devront assumer le coût réel de la structure.

La FCPE va lancer un recensement des familles afin d'avoir une estimation pour le prochain conseil d'école.

- Problème d'absence d'enseignants :

La FCPE demande à Monsieur le Maire s'ils peuvent avoir son appui dans leur démarche. Monsieur Robert indique qu'il tentera de rencontrer Monsieur Gandois dès le lendemain. Il indique que la situation est difficile et qu'il est convaincu que Monsieur Gandois fait déjà son maximum.

Il fera un retour de sa rencontre aux associations de parents d'élèves et aux écoles.

- Bibliothèque :

Pour l'instant, la situation sanitaire ne permet pas d'aller à la bibliothèque. Mme Maurin informe que la mise à la retraite de Mme Pizzala n'est pas à l'ordre du jour.

- Cantine :

Monsieur Robert informe que les travaux devraient être achevés en décembre. Par précaution, il préfère prévoir une ouverture pour fin janvier 2021.

Le conseil d'école s'achève à 19h40

Le secrétaire

V. Dauphin

la présidente

F. Gerlier